

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC

Atelier de formation sur la gouvernance de la chaîne de valeur dans le secteur extractif: renforcement des capacités institutionnelles et humaines

15-19 mai 2017, Auditorium du Ministère des affaires étrangères, Brazzaville, République du Congo

Mise en Œuvre du Projet 1415P-CNUCED Tchad

Présentation faite par:

Youssef Seid HISSEINE TCHAGUIDI
Ministère du Pétrole et de l'Energie, République du Tchad

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la CNUCED.

Projet 1415P-Renforcement des capacités dans les secteurs Pétrolier et Minier dans les Economies des Pays de la CEEAC

Atelier de formation sur la gouvernance de la chaîne de valeur dans le secteur extractif: renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Du 15 au 19 mai 2017 à Brazaville en République du Congo à l'Auditorium du Ministère des Affaires Etrangères.

**Mise en Œuvre du Projet 1415P-CNUCED
Tchad**

Présentée par: Monsieur Hisseine Tchaguidi Youssouf Seid
Ministère du Pétrole et de l'Energie - TCHAD

Introduction

Comprendre

Former

Agir

Résultats attendus

Conclusion

Introduction

LE PROJET DE « *RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE POUR AMÉLIORER LES EFFETS STRUCTURANTS DU SECTEUR DES RESSOURCES MINÉRALES SUR L'ÉCONOMIE LOCALE* » A ÉTÉ INITIÉ ET MIS EN ŒUVRE PAR LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED) EN COLLABORATION AVEC POUR LA PHASE PILOTE: LE CONGO, LE TCHAD ET LA GUINÉE EQUATORIALE POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS (3).

La mise en œuvre du projet au niveau du Tchad s'appuie sur un groupe de travail du contenu local mis en place par le Ministère de l'Economie et du Commerce. Ce groupe de travail est composé de treize (13) membres à trente et un (31) membres issus des différents départements ministériels et institutions concernés par les activités du secteur minier et pétrolier. En plus de ce groupe de travail, un expert national et un expert international ont été recrutés par la CNUCED pour faciliter la mise en place des activités au Tchad. Note de service n°03/PR/PM/MECDT/SG/DGC/2016, du 31 mars 2016 du Ministère de l'Economie et du Commerce

Les activités du projet se portent au niveau national sur:

- L'analyse du cadre juridique et réglementaire des politiques publiques liées directement ou indirectement au contenu local ;
- L'état des lieux des caractéristiques du secteur privé national et de leur adéquation pour une plus grande intégration dans la chaîne des valeurs pétrolières ;
- La définition d'une grande ligne de proposition d'une loi spécifique sur le contenu local pour le secteur minier et pétrolier.
- Un consultant National a été recruté par le CNUCED qui aborde les questions relatives à la responsabilité sociale et environnementales des entreprises et tire des leçons préliminaires pratiques en vigueur au Tchad et les perspectives du projet.
- Rapport disponible (Intitulé Document de travail).

Comprendre

- Les besoins des communautés à proximité des sites
- Les besoins des entreprises nationales PME&PMI
- Le cadre d'action des entités gouvernementales
- Cadre d'action des entreprises pétro-minéralières

Les Besoins des communautés à proximité des sites

Pas disponible

Les besoins des entreprises nationales PME&PMI

Les besoins des entreprises nationales PME&PMI ont été identifiés et dévoilés lors de l'atelier de N'Djamena tenu du 06 au 08 décembre 2016.

Un travail de compilation, de communication aux autres parties prenantes et de publication reste à faire par le groupe de travail

Le cadre d'action des entités gouvernementales

Recenser et commenter par le consultant national mais les avis divergent sur l'élaboration d'une loi spécifique du contenu local. Un débat au plus haut niveau est nécessaire, le groupe de travail doit le soumettre pour trancher.

Cadre d'action des entreprises pétro-minéralière

Rien a signaler

Former

- Plateforme de dialogue multipartite

- Plate forme d'échange

- Atelier de formation

- Voyage d'étude



Plateforme de dialogue multipartite

Rien à signaler

Plate forme d'échange

Lors de l'atelier régional et le lancement de projet à N'djamena-Tchad du 25 au 30 novembre 2015, madame Laina Maia Consultante du Groupe spécial sur les produits de base, CNUCED a décliné le plate forme d'échange en sept points (7).

- Les besoins
- L'accès à l'information
- L'échange de bonnes pratiques
- Le dialogue entre les différentes parties prenantes
- La coopération entre gouvernement, académie et les autres secteurs de l'économie.
- Les opportunités locales, régionales et internationales
- La transparence, le suivi, l'évaluation et la responsabilité.

Atelier de formation

Sur le Plan National du Tchad, deux(2) ateliers de formation ont eu lieu:

- ❑ Du 25 au 30 novembre 2015 couplé du lancement du projet régional à N'Djamena
- ❑ Du 06 au 08 décembre 2016 à N'Djamena

Sur le plan régional deux(2) ateliers de formation ont eu lieu au Congo:

- ❑ Du 26 au 27 septembre 2016 à Brazaville
- ❑ Du 15 au 19 mai 2017 à Brazaville

Voyage d'étude

Du 03 au 17 Novembre 2016 un voyage d'étude a été organisé par Grupo FARO avec le soutien Ella Programme. Le voyage a été le plus important échange et apprentissage sur le Contenu Local Pétrolier et gazier où plus de 150 experts des régions différentes de l'Afrique, de l'Amérique Latine et d'autres horizons ont participé et partagé leurs connaissances sur les opportunités et les défis du contenu local comme une stratégie de développement. Les discussions et les débats sont tenus sur le plateforme web ELLA modérée et synthétisée par le groupe Equatorien GRUPO FARO et le groupe Ougandais ACODE.

Il a été exigé que les participants pourraient apprendre et discuter sur la base des preuves et des recherches. Ce qui a orienté la réflexion vers l'identification de stratégies multiples sur l'approche du contenu local. Les douze(12) participants du voyage d'étude ont été choisis par un processus de sélection rigoureux, il s'agit : d'un Algérie (1), d'une Ghanéenne (1), de trois Ougandais (3), de deux Tchadiens (2), de deux du Congolais de Brazzaville (2), d'un Soudanais du Sud (1), d'un Tanzanien (1) d'un Equatorien (1).

Il a été réalisé pour permettre aux participants de s'approprier et transmettre les connaissances acquises sur les quarante ans (40) d'expériences de l'Équateur, de la gestion des ressources naturelles et de ses politiques et de la diversification. Les participants à ce Tour d'étude ont observé comment l'Équateur a réalisé la diversification productive et ses stratégies sur le contenu locales, aussi bien sur les défis sociaux et environnementaux, sur les investissements privés résultant de la production pétrolier et gazier, et le contexte latino-américain etc...

Agir

- Elaboration des politiques publiques, mise en place des mécanismes dans le cadre légal

- Actions volontaires des entreprises pétro-minéralière

- Suivi et veille de la société civile

Résultats attendus

Maitriser les concepts qui sous tendent le projet

Comprendre le contexte national dans les pays bénéficiaires et les leviers d'action existant

Comprendre le contexte régional et l'existence de levier d'action

Finaliser les détails de la méthodologie du projet

Etablir un essai de feuille de route des activités

Conclusion

Un engagement de haut niveau par la création d'un haut comité interministérielle chargé de suivi et de contrôle des indicateurs de mesure et de la réglementation du climat des affaires est crée par Arrêté du premier ministre n°652/PR/PM/2015 du 03 février 2015 veille et maintient un effort soutenu sur la mise en œuvre des reformes, partage les bonnes pratiques , facilite l'accès a l'information et communique le mieux les reformes, lève le voile sur les mesures incitatives à l'investissement privé et met à la disposition des opérateurs un support d'annonce légal sur le site web de l'Agence National des Investissements et des Exportations (ANIE).

L'amélioration du climat des affaires est un processus continu pour développer des stratégies de communication sur le reforme et les analyses comparatives pour un diagnostic au Tchad.

Le secteur privé bénéficie d'un certain nombre d'atouts au niveau législatif et institutionnel, entre autre :

La préférence pour les entreprises Tchadiennes à défaut les entreprises régionales.

L'obligation de former et contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des départements, des entreprises locales et du personnel Tchadien.

- **Priorité au personnel Tchadien à compétence égale à défaut une formation du personnel Tchadien pour une qualification manquant.**
- **l'obligation de contribuer à la formation et au perfectionnement.**
- **L'emploi, la formation technique et la promotion du Personnel Tchadien.**
- **Le transfert de Technologie .**
- **La prise en compte des aspects relatifs à la responsabilité sociale des entreprises**
- **a protection et la gestion de l'environnement.**
- **Renforcement des Capacités des Entreprises locales à s'impliquer dans toutes les phases du cycle de l'industrie pétrolière.**
- **Mobilisation des ressources hors pétrole .**
- **Absorption des crédits accordés sur les revenus du pétrole (RP).**
- **L'optimisation des dépenses d'investissements et orientation des dépenses vers des secteurs productifs.**
- **Renforcement de la gouvernance et l'efficacité du contrôle officiel de la gestion des ressources (AN, Cour des Comptes, CCSRP, Contrôle Financier, IGE, ANIF, etc.)**

- **L'objectif du contenu local est de mettre à profit l'embellie économique que génèrent les ressources non renouvelables. Qu'il soit en amont ou en aval il faut lui trouver des outils et des mécanismes pour capter la richesse qui en découle et organiser la micro et macro économie en faisant profiter cette manne à la main d'œuvre et aux entreprises locales en plus de tous les revenus thésaurisés. Chacun voudrait tirer le profit de son côté, quelques soient les législations qu'on peut ou veut mettre en œuvre, si elles ne sont pas suivies de fait et évaluées avec tous les instruments juridiques que l'on dispose, les sociétés multinationales qui exercent dans l'industrie extractive trouvent toujours la possibilité de passer entre les mailles du filet législatif tendu par les gouvernants. Et là se pose réellement le problème de transparence.**
- **Avant même d'être opérationnel, ces industries ont le film complet du processus de rentabilité, donc ils anticipent et prennent de l'avance sur les objectifs fixés en commun car les ressources se trouvent dans des pays généralement pas prêts à supporter un processus d'exploitation d'une industrie extractive, cela nécessite le développement du contenu local et des secteurs affiliés tel que le tertiaire, le commerce de services, les petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries et la flexibilité des fiscs etc...**
- **L' exemple que le directeur de l'institut pétrolier de Mao a donné est plus qu'édifiant "organiser un match de football entre le léopard football club et Barça, le résultat est clair".**